



Anne JERUSALEM
Présidente

Envoyé en préfecture le 19/02/2020
Reçu en préfecture le 19/02/2020
Affiché le 19.02.2020
ID : 089-200039642-20200211-12_2020-DE

Horaires d'ouverture des déchèteries

(annexe de la délibération n° 12-2020)

JANVIER FEVRIER MARS NOVEMBRE DECEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	total
TONNERRE	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h		9h-12h30	13h30-17h	31h30
ANCY LE FRANC	9h-12h30		13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	28h
RUGNY			9h-12h30			9h-12h30	10h30

d'AVRIL à fin OCTOBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	total
TONNERRE	13h30-18h	9h-12h30	13h30-18h		9h-12h30	13h30-18h	36h30
ANCY LE FRANC	9h-12h30		13h30-18h	9h-12h30	13h30-18h	9h-12h30	29h30
RUGNY			9h-12h30			9h-12h30	11h30

En cas de canicule

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	total
TONNERRE	7h-14h	7h-14h	7h-14h		7h-14h	7h-14h	35h
ANCY LE FRANC	7h-12h30			7h-12h30	7h-12h30	7h-12h30	22h
RUGNY			7h-12h30			7h-12h30	11h

Objectifs : augmentation du volume horaire annuel d'ouverture
annualisation du temps de travail des agents avec amélioration de la gestion du personnel
amélioration des conditions de travail avec un samedi libéré par mois par agent